

S.I.A.E.P DORE ALLIER  
Pl. de la Mairie  
63190 LEZOUX

# DÉLIBÉRATION

(1) DU CONSEIL MUNICIPAL

(1) DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - DU COMITÉ 24 JUIN 2021  
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Nombre de membres en exercice 16  
Nombre de membres présents .. 11  
Nombre de suffrages exprimés .. 13  
VOTES : Contre 13 Pour 0  
Date de convocation : 09/06/2021

REÇU à la SOUS-PREFECTURE

24 JUIN 2021

de THIERS

Séance du 22/06/2021 à 18 heures

Le Comité syndical réuni, sous la présidence de M. MAZELIER Vincent délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par M. MAZELIER Vincent (3) Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCEDENTS (4)	DEPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCEDENTS (4)	DEPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCEDENTS (4)

### COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Résultats reportés .....																					
Opérations de l'exercice .....	4 438 298	591 675	517 376	517 376	40	40	955 674	99	2	162 892	47										
TOTAUX .....	4 438 298	591 675	517 376	517 376	40	40	955 674	99	2	162 892	47										
Résultats de clôture .....		518 480	51																		
Restes à réaliser .....			215 035	00	215	035	00	215	035	00	215	035	00								
TOTAUX CUMULÉS .....	4 438 298	591 675	732 411	40	732	411	40	970 709	99	2	379 688	68									
RÉSULTATS DÉFINITIFS .....		518 480	51					246 394	18												

### COMPTE ANNEXE POUR .....

Résultats reportés .....																					
Opérations de l'exercice .....																					
TOTAUX .....																					
Résultats de clôture .....																					
Restes à réaliser .....																					
TOTAUX CUMULÉS .....																					
RÉSULTATS DÉFINITIFS .....																					

- (1) Rayer les mentions inutiles.
- (2) Conseil municipal, conseil d'administration ou comité.
- (3) Maire ou Président.
- (4) Les « dépenses » et les « recettes » doivent être inscrites sur les lignes « opérations de l'exercice » et « restes à réaliser ».  
Les « déficits » et les « excédents » doivent être inscrits sur les lignes « résultats reportés », « résultats de clôture » et « résultats définitifs ».

COMPTE ANNEXE POUR .....

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCEDENTS (4)	DEPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCEDENTS (4)	DEPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCEDENTS (4)
Résultats reportés .....						
Opérations de l'exercice .....						
TOTAUX .....						
Résultats de clôture .....						
Restes à réaliser .....						
TOTAUX CUMULÉS .....						
RÉSULTATS DÉFINITIFS .....						

COMPTE ANNEXE POUR .....

Résultats reportés .....						
Opérations de l'exercice .....						
TOTAUX .....						
Résultats de clôture .....						
Restes à réaliser .....						
TOTAUX CUMULÉS .....						
RÉSULTATS DÉFINITIFS .....						

- 2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- 4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- 5° .....

Ont signé au registre des délibérations : MMES **GRENIER ETARTRY, LAVEST, MRS BARGAIN, BIANCHAZ, BRIVAREY, DERBIAS, DUROS, GARNIS, MAUWIN, NAZELER, A. E. P. SAUCIENS**



Pour expédition conforme,  
**NAZELER Vincent**  
 Le Président